

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition/Date de révision : 15 Février 2026 Version : 9.09

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

Code du produit : 00352560

#### Autres moyens d'identification

Non disponible.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Applications professionnelles, Utilisé par pulvérisation.

Utilisation de la substance/ du mélange : Revêtement.

Utilisations non recommandées : Le produit n'est pas destiné, étiqueté ou emballé pour l'usage du consommateur.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Belgium BV/SRL

Tweemontstraat 104

B-2100 Deurne

Belgium

Telephone +32-33606311

Fax +32-33606435

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

#### Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 2, H225

Skin Irrit. 2, H315

Eye Irrit. 2, H319

Skin Sens. 1, H317

Carc. 2, H351

STOT RE 1, H372

Aquatic Chronic 3, H412

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la rubrique 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger :



#### Mention d'avertissement :

Danger

#### Mentions de danger :

- Liquide et vapeurs très inflammables.
- Provoque une irritation cutanée.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Susceptible de provoquer le cancer.
- Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

##### Prévention

- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs.

##### Intervention

- Consulter un médecin en cas de malaise.

##### Stockage

- Non applicable.

##### Élimination

- Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

P202, P280, P210, P260, P314, P501

#### Ingrédients dangereux

- quartz (SiO<sub>2</sub>); résines époxydiques (700<MW<=1100); 4-méthylpentan-2-one; bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700); néodécanoate de 2,3-époxypropyle et oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle

#### Éléments d'étiquetage supplémentaires

- Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

#### Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

- Non applicable.

#### Exigences d'emballages spéciaux

##### Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants

- Non applicable.

##### Avertissement tactile de danger

- Non applicable.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.3 Autres dangers**

<b>Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII</b>	: Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.
<b>Le produit répond aux critères de propriétés perturbatrices endocriniennes conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006.</b>	: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges**

: Mélange

Nom du produit/composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
quartz (SiO2) (<10 microns)	CE: 238-878-4 CAS: 14808-60-7	≥10 - ≤25	STOT RE 1, H372 (inhalation)	-	[1] [2]
butanone	REACH #: 01-2119457290-43 CE: 201-159-0 CAS: 78-93-3 Indice: 606-002-00-3	≥5.0 - ≤10	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066	-	[1] [2]
résines époxydiques (700<MW≤1100)	REACH #: Exempté CAS: 25036-25-3	≥5.0 - ≤10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317	-	[1]
4-méthylpentan-2-one	REACH #: 01-2119473980-30 CE: 203-550-1 CAS: 108-10-1 Indice: 606-004-00-4	≥1.0 - ≤4.8	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H336 EUH066	ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]
xylène	REACH #: 01-2119488216-32 CE: 215-535-7 CAS: 1330-20-7 Indice: 601-022-00-9	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412	ETA [dermique] = 1700 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]
bis-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane	REACH #: 01-2119456619-26 CE: 216-823-5	≥1.0 - ≤5.0	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317	Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥	[1]

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

	CAS: 1675-54-3 Indice: 603-073-00-2		Aquatic Chronic 2, H411	5%	
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	REACH #: 01-2119456619-26 CE: 500-033-5 CAS: 25068-38-6	≥1.0 - ≤5.0	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5%	[1]
acétate de n-butyle	REACH #: 01-2119485493-29 CE: 204-658-1 CAS: 123-86-4 Indice: 607-025-00-1	≤1.8	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	-	[1] [2]
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	REACH #: 01-2119431597-33 CE: 247-979-2 CAS: 26761-45-5 Indice: 607-770-00-2	<1.0	Skin Sens. 1A, H317 Muta. 2, H341 Repr. 2, H361d Aquatic Chronic 2, H411	Skin Sens. 1, H317: C ≥ 0.001%	[1]
oxyde de p-tert- butylphényle et de 1- (2,3-époxy)propyle	REACH #: 01-2119959496-20 CE: 221-453-2 CAS: 3101-60-8	<1.0	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411  <b>Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	-	[1]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumis à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette rubrique.

**XYLENE:** Plusieurs enregistrements REACH couvrent la substance avec les isomères du xylène, l'éthylbenzène (et le toluène). Les autres descriptions REACH sont: 01-2119555267-33 mélange réactionnel d'éthylbenzène, de m-xylène et de p-xylène, 01-2119486136-34 hydrocarbures aromatiques, C8, 01-2119539452-40 mélange réactionnel d'éthylbenzène et de xylène

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la rubrique 8.

**Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.**

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Contact avec les yeux**

: Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel immédiatement à un médecin.

**Inhalation**

: Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- Contact avec la peau** : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.
- Ingestion** : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Effets aigus potentiels sur la santé**

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Signes/symptômes de surexposition**

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmoiement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
rougeur  
sécheresse  
gerçure
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés** : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
- Moyens d'extinction inappropriés** : Ne pas utiliser de jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers dus à la substance ou au mélange** : Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- Produits de combustion dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
oxydes de carbone  
oxydes de soufre  
composés halogénés  
oxyde/oxydes de métal

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Précautions spéciales pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les non-sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
- Pour les sauveteurs** : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-sauveteurs ».

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inert et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMEROCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

- : Voir la rubrique 1 pour les coordonnées d'urgence.
- Voir la rubrique 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
- Voir la rubrique 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponibles dans le(s) scénario(s) d'exposition.

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

- : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

- : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- : Stocker entre les températures suivantes: 0 à 35°C (32 à 95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
quartz (SiO <sub>2</sub> ) (<10 microns)	<b>Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) C.</b> Valeur limite 8 heures: 0.05 mg/m <sup>3</sup> . Forme: poussières alvéolaires.
butanone	<b>Valeurs Limites (Belgique, 12/2023)</b> Valeur limite 8 heures: 200 ppm. Valeur limite 8 heures: 600 mg/m <sup>3</sup> . Valeur de courte durée 15 minutes: 300 ppm. Valeur de courte durée 15 minutes: 900 mg/m <sup>3</sup> .
4-méthylpentan-2-one	<b>Valeurs Limites (Belgique, 12/2023)</b> Valeur limite 8 heures: 20 ppm. Valeur limite 8 heures: 83 mg/m <sup>3</sup> . Valeur de courte durée 15 minutes: 50 ppm. Valeur de courte durée 15 minutes: 208 mg/m <sup>3</sup> .
xylène	<b>Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) [Xylène]</b> Absorbé par la peau. Valeur limite 8 heures: 50 ppm. Valeur limite 8 heures: 221 mg/m <sup>3</sup> . Valeur de courte durée 15 minutes: 100 ppm. Valeur de courte durée 15 minutes: 442 mg/m <sup>3</sup> .
acétate de n-butyle	<b>Valeurs Limites (Belgique, 12/2023) [acétate de butyle]</b> Valeur de courte durée 15 minutes: 712 mg/m <sup>3</sup> . Valeur de courte durée 15 minutes: 150 ppm. Valeur limite 8 heures: 238 mg/m <sup>3</sup> . Valeur limite 8 heures: 50 ppm.

#### Procédures de surveillance recommandées

- Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesure des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

#### DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Exposition		Valeur
butanone	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	31 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	106 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	412 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Systémique	450 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	600 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Systémique	900 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	1161 mg/kg bw/jour
4-méthylpentan-2-one	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	4.2 mg/kg bw/jour

**Code** : 00352560

**Date d'édition/Date de révision**

: 15 Février 2026

#### **AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN**

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	11.8 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Local	14.7 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	14.7 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Local	83 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	83 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Local	155.2 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Systémique	155.2 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Local	208 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Systémique	208 mg/m <sup>3</sup>
xylène	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	4.2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Local	65.3 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	65.3 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	125 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	212 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Local	221 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	221 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Local	260 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Local	442 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Systémique	442 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	12.25 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Systémique	12.25 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Long terme - Voie cutanée	Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie orale	Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie orale	Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	89.3 µg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	0.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	0.87 mg/m <sup>3</sup>
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	4.93 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	12.25 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Systémique	12.25 mg/m <sup>3</sup>

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

acétate de n-butyle	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	8.33 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	3.571 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Long terme - Voie orale	Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Consommateurs - Court terme - Voie orale	Systémique	0.75 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	300 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	11 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Court terme - Voie orale	Systémique	2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	3.4 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Court terme - Voie cutanée	Systémique	6 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	7 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	11 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	12 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Local	35.7 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	48 mg/m <sup>3</sup>
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Local	300 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Inhalation	Systémique	300 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	300 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Local	600 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation	Local	600 mg/m <sup>3</sup>
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	2.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Systémique	4 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	4.2 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Systémique	5.88 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie orale	Systémique	2.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Court terme - Voie cutanée	Local	0.95 µg/cm <sup>2</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Local	0.95 µg/cm <sup>2</sup>
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Local	1.6 µg/cm <sup>2</sup>
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Local	1.6 µg/cm <sup>2</sup>
	DNEL - Population générale - Court terme - Voie cutanée	Systémique	0.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Voie cutanée	Systémique	0.5 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Court terme - Voie cutanée	Systémique	1 mg/kg bw/jour
	DNEL - Opérateurs - Long terme - Voie cutanée	Systémique	1 mg/kg bw/jour
	DNEL - Population générale - Long terme - Inhalation	Local	1.75 mg/m <sup>3</sup>
	DNEL - Population générale - Long terme -	Systémique	1.75 mg/m <sup>3</sup>

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMEROCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Inhalation	DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation DNEL - Opérateurs - Court terme - Inhalation DNEL - Opérateurs - Long terme - Inhalation	Local Local Systémique Systémique	3.5 mg/m <sup>3</sup> 3.5 mg/m <sup>3</sup> 3.5 mg/m <sup>3</sup> 3.5 mg/m <sup>3</sup>
------------	--	--	--

**PNEC**

Nom du produit/composant	Description du milieu - Méthode	Valeur
butanone	Eau douce - Distribution de la Sensibilité Eau de mer - Distribution de la Sensibilité Usine de Traitement d'Eaux Usées - Distribution de la Sensibilité Sédiment d'eau douce - Partage à l'Équilibre Sédiment d'eau de mer - Partage à l'Équilibre Sol - Partage à l'Équilibre Eau douce - Facteurs d'Évaluation Eau de mer - Facteurs d'Évaluation Usine de Traitement d'Eaux Usées - Facteurs d'Évaluation Sédiment d'eau douce - Partage à l'Équilibre Sédiment d'eau de mer - Partage à l'Équilibre Sol - Partage à l'Équilibre Eau douce Eau de mer Usine de Traitement d'Eaux Usées Sédiment d'eau douce Sédiment d'eau de mer Sol Eau douce - Facteurs d'Évaluation	55.8 mg/l 55.8 mg/l 709 mg/l 284.74 mg/kg dwt 284.7 mg/kg dwt 22.5 mg/kg dwt 0.6 mg/l 0.06 mg/l 27.5 mg/l 8.27 mg/kg 0.83 mg/kg 1.3 mg/kg 0.327 mg/l 0.327 mg/l 6.58 mg/l 12.46 mg/kg dwt 12.46 mg/kg dwt 2.31 mg/kg 0.006 mg/l 0.001 mg/l 0.996 mg/kg dwt 0.1 mg/kg dwt 0.196 mg/kg dwt 10 mg/l 11 mg/kg 0.006 mg/l 0.001 mg/l 10 mg/l 0.996 mg/kg dwt 0.1 mg/kg dwt 0.18 mg/l 0.018 mg/l 0.981 mg/kg 0.0981 mg/kg 35.6 mg/l 0.0903 mg/kg
4-méthylpentan-2-one		
xylène		
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane		
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
acétate de n-butyle		

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMEROCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	
<b>Mesures d'hygiène</b>	: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	: Lunettes anti-éclaboussures. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.
<b>Gants</b>	: caoutchouc butyle
<b>Protection corporelle</b>	: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.
<b>Autre protection cutanée</b>	Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	: Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Type de filtre : filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules P3

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État physique**

: Liquide.

**Couleur**

: Bleu.

**Odeur**

: Caractéristique.

**Point de fusion/point de congélation**

: Indéterminé.

**Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition**

: &gt;37.78°C

**Inflammabilité**

: Indéterminé. Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

: Non disponible.

**Point d'éclair**

: Vase clos: 7.22°C

**Température d'auto-inflammabilité**

:

Nom des composants	°C	°F	Méthode
butanone	404	759.2	

**Température de décomposition**

: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).

**pH**

: Non applicable.

**Viscosité**: Dynamique (température ambiante): Non disponible.  
Cinétique (température ambiante): Non disponible.  
Cinétique (40°C): >21 mm<sup>2</sup>/s**Solubilité**

:

Support	Résultat
l'eau froide	Non soluble

**Coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow)**

: Non applicable.

**Pression de vapeur**

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
butanone	78.7564	10.5				

**Densité relative**

: 1.77

**Caractéristiques particulières****Taille des particules moyenne**

: Non applicable.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.2 Autres informations

#### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

- Propriétés explosives** : Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur ou de poussière avec l'air est possible.
- Propriétés comburantes** : Le produit ne présente pas de danger d'oxydation.
- Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
- 10.2 Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- 10.4 Conditions à éviter** : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.  
Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.
- 10.5 Matières incompatibles** : Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Selon les conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange a été évalué selon la méthode traditionnelle de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés toxicologiques.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Dosage / Exposition
butanone	Lapin - Voie cutanée - DL50	6480 mg/kg
résines époxydiques (700<MW <=1100)	Rat - Voie orale - DL50 Rat - Voie orale - DL50	2737 mg/kg >2000 mg/kg
4-méthylpentan-2-one	Rat - Voie cutanée - DL50 Rat - Voie orale - DL50 Lapin - Voie cutanée - DL50	>2000 mg/kg 2.08 g/kg >5000 mg/kg
xylène	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs Rat - Voie orale - DL50 Lapin - Voie cutanée - DL50	11 mg/l [4 heures] 4.3 g/kg 1.7 g/kg
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	Lapin - Voie cutanée - DL50 Lapin - Voie cutanée - DL50	23000 mg/kg
Résines époxydiques (poids	Rat - Voie orale - DL50 Rat - Voie orale - DL50	15000 mg/kg >2 g/kg

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

moléculaire moyen ≤ 700)	Lapin - Voie cutanée - DL50	>2 g/kg
acétate de n-butyle	Lapin - Voie cutanée - DL50	>17600 mg/kg
	Rat - Voie orale - DL50	10.768 g/kg
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	2000 ppm [4 heures]
	Rat - Inhalation - CL50 Vapeurs	>21.1 mg/l [4 heures]
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Rat - Voie orale - DL50	9.6 g/kg
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	Rat - Voie cutanée - DL50	3800 mg/kg
	Rat - Femelle - Voie orale - DL50	>2000 mg/kg
	Lapin - Mâle, Femelle - Voie cutanée - DL50	>2000 mg/kg

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Voie cutanée	52791.23 mg/kg
Inhalation (vapeurs)	163.97 mg/l

**Conclusion/Résumé** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat
xylène	<u>Lapin - Peau - Irritant moyen</u> Quantité/concentration appliquée: 500 mg Durée du traitement/de l'exposition: 24 heures
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	<u>Lapin - Yeux - Rougeur des conjonctives</u> Durée du traitement/de l'exposition: 24 heures Potentiel d'irritation: 0.4
-	<u>Lapin - Yeux - Faiblement irritant</u> Durée du traitement/de l'exposition: 24 heures Entièrement réversible en 7 jours ou moins
-	<u>Lapin - Peau - Érythème/Escarre</u> Durée du traitement/de l'exposition: 4 heures Potentiel d'irritation: 0.8
-	<u>Lapin - Peau - Œdème</u> Durée du traitement/de l'exposition: 4 heures Potentiel d'irritation: 0.5
-	<u>Lapin - Peau - Faiblement irritant</u> Durée du traitement/de l'exposition: 4 heures
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	<u>Lapin - Peau - Faiblement irritant</u>
-	<u>Lapin - Yeux - Faiblement irritant</u>

**Conclusion/Résumé****Peau** : Provoque une irritation de la peau.**Yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.**Respiratoire** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/composant	Test	Résultat
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl] propane	Souris - peau	Sensibilisant
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Souris - peau OECD 429	Sensibilisant

### Conclusion/Résumé

**Peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.**Respiratoire** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Mutagénérité**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Cancérogénérité**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxicité pour la reproduction**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
butanone	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
4-méthylpentan-2-one	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
xylène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
acétate de n-butyle	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

**Conclusion/Résumé** :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
quartz (SiO <sub>2</sub> ) (<10 microns)	Catégorie 1	inhalation	-

**Conclusion/Résumé** :

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration**

Nom du produit/composant	Résultat
xylène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

**Conclusion/Résumé** :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Informations sur les voies d'exposition probables****Effets aigus potentiels sur la santé****Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.**Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

<b>Ingestion</b>	: Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur sécheresse gerçure
<b>Contact avec les yeux</b>	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Exposition de courte durée

<b>Effets potentiels immédiats</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets potentiels différés</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Exposition prolongée

<b>Effets potentiels immédiats</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets potentiels différés</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Effets chroniques potentiels pour la santé

<b>Généralités</b>	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.
<b>Cancérogénicité</b>	: Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
<b>Mutagénicité</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Autres informations</b>	: Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. Les poussières de ponçage et de meulage peuvent être nocives si inhalées. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne répond pas aux critères pour être considéré comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon les critères énoncés dans le Règlement (CE) n° 1907/2006 ou le Règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 11.2.2 Autres informations

Non disponible.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Le mélange a été évalué selon la méthode de la somme de la réglementation du CLP (CE) N° 1272/2008 et est conformément classé pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir Rubriques 2 et 3 pour plus de détails.

### 12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage / Exposition
4-méthylpentan-2-one bis-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane	Aiguë - CL50 Chronique - NOEC	Poisson Daphnie	>179 mg/l [96 heures] 0.3 mg/l [21 jours]
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Aiguë - CL50 - Eau douce Chronique - NOEC	Daphnie - <i>daphnia magna</i> Daphnie	1.8 mg/l [48 heures] 0.3 mg/l [21 jours]
acétate de n-butyle néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Aiguë - CL50 Aiguë - CL50 Aiguë - CL50	Daphnie Poisson Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i>	1.8 mg/l [48 heures] 18 mg/l [96 heures] 9.6 mg/l [96 heures]
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	Aiguë - CE50 Aiguë - CE50 Aiguë - CL50 - Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Algues Poisson	4.8 mg/l [48 heures] 3.5 mg/l [96 heures] 7.5 mg/l [96 heures]
	Aiguë - CE50 - Eau douce Aiguë - CE50 - Eau douce	Daphnie Algues	67.9 mg/l [48 heures] 9 mg/l [72 heures]

### Conclusion/Résumé

: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Dosage / Inoculum
4-méthylpentan-2-one Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	OECD 301F OECD 301F	83% [28 jours] - Facilement 5% [28 jours]	
acétate de n-butyle néodécanoate de 2,3-époxypropyle	TEPA and OECD 301D -	83% [28 jours] - Facilement 7 à 11% [28 jours]	
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	OECD 301D [Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé]	1.1% [28 jours]	

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
4-méthylpentan-2-one	-	-	Facilement
xylène	-	-	Facilement
bis-[4-(2,3-époxypropoxy) phényl]propane	-	-	Non facilement
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	-	-	Non facilement
acétate de n-butyle	-	-	Facilement
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	-	-	Non facilement
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	-	-	Non facilement

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

Nom du produit/composant	LogK <sub>OE</sub>	FBC	Potentiel
butanone	0.3	-	Faible
4-méthylpentan-2-one	1.9	-	Faible
xylène	3.12	7.4 à 18.5	Faible
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	3	31	Faible
acétate de n-butyle	2.3	-	Faible
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	4.4	-	Élevée

**12.4 Mobilité dans le sol****Coefficient de répartition sol/eau**

Nom du produit/composant	logK <sub>OC</sub>	K <sub>OC</sub>
butanone	1.2	15.8984
4-méthylpentan-2-one	1.6	40.9047
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	4	10465.7
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	2.6	445
acétate de n-butyle	1.5	33.2139
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy) propyle	2.6	367.7

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne répond pas aux critères pour être considéré comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes selon les critères énoncés dans le Règlement (CE) n° 1907/2006 ou le Règlement (CE) n° 1272/2008.

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Les informations de cette rubrique contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la rubrique 1 pour toute information spécifique aux usages disponibles dans le(s) scénario(s) d'exposition.

**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** :

**Catalogue Européen des Déchets**

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Code de déchets	Désignation du déchet
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage	Catalogue Européen des Déchets
Récipient	15 01 06 emballages en mélange

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN1263	UN1263	UN1263	UN1263
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEINTURES	PEINTURES	PAINT	PAINT
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II	II	II	II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b> <b>Substances polluantes de l'environnement marin</b>	Non. Non applicable.	Oui. Non applicable.	No. Not applicable.	No. Not applicable.

**Informations complémentaires****ADR/RID** : Non identifié.**Code tunnel** : (D/E)**ADN** : Le produit est uniquement réglementé comme substance dangereuse pour l'environnement en cas de transport par navire-citerne.**IMDG** : None identified.**IATA** : Non identifié.

:

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

: Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

**Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

**Annexe XIV**

Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances extrêmement préoccupantes**

Aucun des composants n'est répertorié.

**Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux**

Nom du produit/composant	Entrée n° ( REACH )
AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN	3

**Étiquetage** : Non applicable.

**Autres Réglementations UE**

**Précureurs d'explosifs** : Non applicable.

**Substances qui appauvrisent la couche d'ozone (UE 2024/590)**

Non inscrit.

**les polluants organiques persistants**

Non inscrit.

**Directive Seveso**

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

**Critères de danger**

Catégorie
P5c

Nom du produit/composant	Nom de la liste	Non disponible.	Classification	Remarques
quartz (SiO <sub>2</sub> )	Valeurs Limites	-	C	-

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMERCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

## RUBRIQUE 16: Autres informations

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédictive sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association internationale du transport aérien

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Flam. Liq. 2, H225	D'après les données d'essai
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Carc. 2, H351	Méthode de calcul
STOT RE 1, H372	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

### Texte intégral des mentions H abrégées

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Code : 00352560

Date d'édition/Date de révision

: 15 Février 2026

AMEROCOAT 370 MILLIKEN BLUE RESIN

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Acute Tox. 4	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Carc. 2	CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
Muta. 2	MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2
Repr. 2	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
Skin Sens. 1	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
STOT RE 1	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1
STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

**Historique****Date d'édition/ Date de révision** : 15 Février 2026**Date de la précédente édition** : 15 Février 2026**Élaborée par** : EHS**Version** : 9.09**Renonciation**

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasinage et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.